PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE SUIVI DE LA SÉCURISATION DES PASSAGES À NIVEAU

Nantes, le 19/11/2020

Toujours trop d'accidents et d'infractions.

La Commission Départementale de Suivi de la Sécurisation des Passages à Niveau s'est tenue le 19 novembre 2020 à la Préfecture, présidée par Pascal OTHEGUY, Secrétaire Général, afin d'assurer au niveau local, le suivi et le pilotage de la mise en œuvre des actions, conformément au plan d'actions national pour renforcer la sécurité des passages à niveau.

En Loire-Atlantique, sur les 234 passages à niveau, on dénombre pour l'année 2020, 22 bris de barrière, 1 collision, 2 heurts d'installations. Ces 25 évènements constituent le nombre le plus fort atteint sur les 8 dernières années. On dénombre également sur les 4 radars installés sur des passages à niveau, 238 infractions, c'est à dire que ces véhicules ne s'arrêtent pas au feu rouge clignotant.

Il est donc important de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de 4 axes :

- renforcer la connaissance des passages à niveau et du risque
- accentuer la prévention et la sanction
- amplifier la sécurisation des passages à niveau par des mesures d'aménagements
- instaurer une gouvernance nationale et locale.

Les mesures de sécurisation doivent être adaptées en fonction des caractéristiques de chaque passage à niveau, analysées au travers d'un diagnostic. Si 100 % des diagnostics ont été conduits en Loire-Atlantique, ceux-ci doivent être renouvelés dès lors qu'ils ont plus de 5 ans. Cela concerne actuellement 186 diagnostics dont le renouvellement a déjà été mis en place et sera terminé d'ici fin 2020.

Par ailleurs en Loire-Atlantique, 3 passages à niveau sont inscrits au programme de sécurisation national et ont fait l'objet d'un diagnostic approfondi, accompagné de préconisations et de propositions d'aménagement. Des travaux sont programmés ou en cours de réalisation. Il s'agit des passages à niveau situés sur les communes de :

- La Haye-Fouassière
- Sainte-Pazanne
- Saint-Nicolas de Redon

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

Les travaux d'aménagement visant à la sécurisation des passages à niveau font l'objet d'un co-financement de la part de l'État.

Des actions de sensibilisation et de contrôles ont été menées en lien notamment avec la Préfecture et les sous-préfectures, la Gendarmerie, la Police Nationale, SNCF, Nantes Métropole, la Semitan, le Conseil Départemental et la Direction départementale des territoires et de la mer.

Les comportements des usagers sont à l'origine de 98 % des accidents.

Il demeure donc nécessaire de rappeler à tous qu'il est impératif de s'arrêter dès lors que les feux rouges de passage à niveaux clignotent.

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes